

Le 29 novembre 2022

Première mondiale :
L'aéroport Clermont-Ferrand Auvergne, géré par VINCI Airports, s'équipe de la toute première dégivreuse 100% électrique pour avion

- **Ce 17 novembre, l'aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne, géré par VINCI Airports, a reçu la toute première dégivreuse 100% électrique pour avion au monde (Elephant® e-Mini MY Lite)**
- **La plateforme clermontoise s'était déjà démarquée en 2021 en étant la 1^{ère} en France à mettre à disposition des compagnies aériennes des bio-carburants**
- **Des avancées qui illustrent la volonté de VINCI Airports d'inscrire ses aéroports dans une trajectoire de réduction de leurs émissions de CO₂ et d'impliquer leurs partenaires dans la décarbonation**

En hiver, le dégivrage est crucial pour permettre aux avions de décoller en toute sécurité. A Clermont-Ferrand, les équipes de VINCI Airports pourront désormais bénéficier d'un nouveau véhicule de dégivrage entièrement électrique, permettant de retirer la glace et le givre accumulés sur les avions au sol. L'utilisation de ce nouveau véhicule de dégivrage (modèle e-Mini MY Lite), conçu par l'entreprise Vestergaard, spécialiste des équipements d'assistance au sol, est une première mondiale, et permettra de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'aéroport.

Une nouvelle étape est ainsi franchie par l'aéroport, avec le support financier du SMACFA (Syndicat Mixte Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne), dans l'électrification des engins d'assistance aéroportuaire, aux côtés d'autres actions déjà déployées comme le remplacement de l'ensemble des éclairages par des LED ou encore la mise en place de consignes de température permettant de réduire la consommation énergétique des bâtiments.

L'aéroport Clermont-Ferrand Auvergne s'était déjà démarqué en 2021 en étant le 1^{er} aéroport français à mettre à disposition des compagnies aériennes des bio-carburants, et par l'entrée en vigueur, la même année, de l'éco-modulation des redevances, visant à inciter les compagnies aériennes à se doter d'aéronefs moins émissifs. L'ensemble de ces actions illustre le déploiement concret de la stratégie environnementale de VINCI Airports, 1^{er} opérateur aéroportuaire à avoir développé une politique environnementale intégrée sur l'ensemble de son réseau et engagé, aux côtés des collectivités et des industriels du secteur, à préparer l'aviation décarbonée de demain.

Cette dégivreuse permet d'assurer le traitement de l'ensemble des avions petits et moyens-porteurs (ATR, Airbus A320/321, B737) fréquentant l'aéroport. Equipée d'une batterie puissante, elle peut effectuer 8 à 12 dégivrages par charge en fonction de l'état de l'avion et peut parcourir 40 à 75 km. Le liquide de dégivrage, contenu dans 2 réservoirs d'une capacité totale de 4 000 litres, est chauffé électriquement. Grâce à un temps de chauffe optimisé, le temps nécessaire aux opérations de dégivrage sera réduit, tout en limitant l'utilisation de produit.

Vestergaard Company est une entreprise danoise qui met l'accent sur le développement durable dans le domaine de l'assistance en escale en innovant continuellement.

Damien Le Gac, Country Manager Vestergaard Company France, a déclaré : *«Vestergaard Company est fière de livrer sa toute première dégivreuse 100% électrique, la e-Mini MY Lite, à l'aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne. Nous espérons que cette dégivreuse satisfera notre nouveau client et nous sommes heureux de pouvoir contribuer à l'ambition de VINCI Airports d'atteindre le zéro émission nette pour l'ensemble de son réseau européen d'ici 2030».*

Hervé Bonin, Directeur de l'aéroport Clermont-Ferrand Auvergne – VINCI Airports : *« Ce n'est pas la 1^{ère} fois que l'aéroport Clermont-Ferrand Auvergne s'inscrit dans les livres d'histoire de l'aviation. Dès 1916, Michelin fit aménager la 1^{ère} piste en dur au monde sur le site actuel de l'aéroport pour les besoins des avions Bréguet qu'il construisait pour l'armée française. En 2021, l'aéroport a été le 1^{er} en France à fournir du carburant durable d'aviation (SAF). Nous sommes fiers de pouvoir proposer et mettre en œuvre, à Clermont-Ferrand, des réponses immédiates et efficaces aux enjeux de décarbonation de l'aviation, portés par VINCI Airports »*

Emmanuel Bouhier, Directeur du Syndicat Mixte de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne : *« Le Syndicat Mixte et à travers lui les collectivités territoriales, réalise les investissements de l'aéroport. Les investissements assurent un avenir à cette infrastructure publique nécessaire au territoire pour son ouverture économique, culturelle et sociale. L'avenir du transport aérien passe aujourd'hui par la décarbonation des activités en vol mais aussi au sol. Dans toutes les transitions importantes, il faut des pionniers. Le Syndicat Mixte est fier de remplir cette fonction d'intérêt général en accueillant aujourd'hui sur l'aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne la 1^{ère} dégivreuse électrique au monde ! »*

À propos de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne

L'aéroport Clermont-Ferrand Auvergne, géré par VINCI Airports, est le premier outil de développement de l'attractivité économique et touristique de la région Auvergne. L'aéroport Clermont-Ferrand Auvergne est, depuis 2007, la propriété d'un Syndicat Mixte (SMACFA) composé de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département du Puy-de-Dôme et de la Métropole Clermont Auvergne. La gestion par VINCI Airports a été confiée par le SMACFA et définie dans un contrat de délégation de service public (DSP) de 2015 à 2030.

À propos du SMACFA

Le Syndicat Mixte de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne (SMACFA) est propriétaire de la plateforme. Le SMACFA est composé de 3 collectivités : Région Auvergne-Rhône-Alpes (40%) avec présidence et personnel mis à disposition ; Clermont Auvergne Métropole (32%) ; Département du Puy-de-Dôme (28%). Conformément à ses statuts, le SMACFA définit la stratégie (aérienne et aéroportuaire) de développement de l'aéroport ; organise le financement de la plateforme et la politique tarifaire ; porte l'investissement (infrastructures) à hauteur de 30 M€ sur l'actuelle DSP 2015-2030 et détermine le régime d'exploitation de l'aéroport.

A propos de VINCI Airports

Premier opérateur aéroportuaire privé au monde, VINCI Airports gère plus de 50 aéroports dans 11 pays en Europe, en Asie et sur le continent américain. Grâce à son expertise d'intégrateur global, VINCI Airports développe, finance, construit et exploite les aéroports en apportant sa capacité d'investissement et son savoir-faire dans l'optimisation de la performance opérationnelle, la modernisation des infrastructures et la conduite de leur transition environnementale. VINCI Airports est le premier opérateur aéroportuaire à s'être engagé dans une stratégie environnementale à l'échelle internationale en 2016, pour atteindre l'objectif zéro émission nette sur l'ensemble de son réseau d'ici 2050.

Pour plus d'informations :

www.vinci-airports.com

[@VINCIAirports](https://www.linkedin.com/company/vinci-airports/)

<https://www.linkedin.com/company/vinci-airports/>

CONTACT Presse :

Cindy HUGON-DUPRAT : c.hugonduprat@aeroport-clermont.fr